



COMMUNE DE BERNEUIL SUR AISNE

BULLETIN D'INFORMATIONS

juillet 2018

Les horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi : de 8h à 12h *fermée le 1^{er} mercredi du mois*
Samedi : de 9h à 11h

Tel : 03/44/85/72/37

Fax : 03/44/85/71/91

email : communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr

Site informatique : <http://berneuil-sur-aisne.fr>

Dépenses

Achat de fleurs et arbustes pour parterres de la commune : 371 €

Travaux prévus

- Réfection de la ruelle Paillet.
- Aménagement du virage gauche en haut de la rue de Rollet.

Ces travaux devraient être réalisés courant dernier trimestre 2018.

28 mai 2018 - Orages dans l'Oise – Notre village meurtri

Des coulées d'eau et de boue ont formé une rivière dévalant les rues Hippolyte Béranger et Marcel Rinn. Les rues du Centre et des Mazures n'ont pas été épargnées elles non plus, les deux rus du village s'étaient transformés en torrents de montagne, impactant ainsi une centaine de propriétés.

Un élan spontané de solidarité s'est mis en place dès le soir même de l'orage et s'est poursuivi les jours suivants. De nombreux habitants ont pris l'initiative de venir en aide aux sinistrés.

Nous remercions :

- Les services techniques de la commune et le personnel périscolaire.
- Mr Alain BRAILLY, Président de la CCLO ainsi que Mme Michelle BOURBIER, Maire de Pierrefonds qui ont tous deux mis à disposition leur personnel et leur matériel.
- Messieurs DE WAELE Philippe et SABATIER Nicolas.
- Les nombreux volontaires, habitants de Berneuil, qui ont participé au nettoyage des habitations et des rues.

La demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été officiellement enregistrée par la préfecture le 29 mai 2018.

Environnement

Rappel de la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 :

Le brûlage est interdit toute l'année en zone péri-urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries.

Voisinage :

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons quelques règles de bon voisinage :

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur densité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Les samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h00**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Il est indéniable que l'utilisation des appareils ci-dessus génère des nuisances sonores. Il est donc instamment demandé à chacun de respecter le calme et le repos de son voisinage, spécialement en dehors des heures mentionnées ci-dessus.

Voici quelques règles pour le ramassage des déchets :

Communauté de Communes des Lisières de l'Oise

CONTENANTS ACCEPTÉS

ORDURES MENAGÈRES

- BACS ROULANTS** Normes NF EN 840 1-6 Capacité de 120 à 240 litres
- POUBELLES RONDES À POIGNÉES** Capacité maxi 80 litres / 25 kg
- SACS PLASTIQUE** Capacité maxi 25 kg

DÉCHETS RECYCLABLES

- BACS ROULANTS** Normes NF EN 840 1-6 Capacité de 120 à 240 litres
- SACS PLASTIQUE** Capacité de 50 litres

DÉCHETS VERTS

- BACS ROULANTS** Normes NF EN 840 1-6 Capacité de 120 à 240 litres
- POUBELLES RONDES À POIGNÉES** Capacité maxi 80 litres / 25 kg
- SACS BIODÉGRADABLES** En vente à la C.C.L.O 2€ les 10 | 5€ les 25 poids maxi 25 kg
- FAGOTS** liés avec ficelle biodégradable longueur maxi : 1,20 m poids maxi 25 kg

CONTENANTS REFUSES

TOUS LES AUTRES TYPES DE RÉCIPIENTS SONT INTERDITS ET NE SERONT PAS COLLECTÉS

Un doute, une question ?
03.44.42.72.25 | www.ccloise.com

Ramassage déchets verts : du 16/04/2018 au 28/07/2018 et du 03/09/2018 au 16/11/2018

Pas de ramassage des déchets verts au mois d'août.

Zéro phyto : Où en sommes-nous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit d'utiliser les produits phytosanitaires (les produits chimiques) pour le désherbage des voiries et autres surfaces minérales. Ces produits sont proscrits, leur dangerosité pour la santé publique est aujourd'hui reconnue et avérée notamment pour la pollution de la nappe phréatique. Leur vente sera également interdite aux particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019. La commune de Berneuil sur Aisne a mis en place de nouvelles règles :

- Paillage au niveau de nos massifs avec plantations d'arbustes et de plantes vivaces.
- Réduction du nombre de tontes.
- Achat de brosses mécaniques, utilisation de produits bio et de broyeur.

Pour la majorité des habitants, la présence d'une biodiversité ordinaire sur les trottoirs évoque le manque d'entretien, en lien avec une perception négative (les « mauvaises herbes »). La solution est d'envisager les plantes spontanées comme un élément de la nature afin qu'elles soient appréciées, et acceptées sur le territoire urbain. Une solution d'avenir repose sur l'implication des habitants. Ceux-ci sont désormais encouragés dans de nombreuses communes à désherber leur trottoir devant chez eux.

La propreté du village est l'affaire de tous :

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Il est donc de la compétence du Maire d'y pourvoir. Toutefois, le règlement sanitaire départemental précise que « les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords », par abords, il faut entendre les trottoirs. Il est donc demandé aux propriétaires et locataires de participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en **bon état de propreté**, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.



Baisse des dotations de l'état

A l'image de toutes les communes, BERNEUIL SUR AISNE subit les baisses de subventions depuis plusieurs années. 2018 est une année difficile.

Qu'en sera-t-il de 2019 ?

Les conséquences :

- Le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet n'aura pas lieu. Il devrait se dérouler tous les 2 ans.
- Non renouvellement de 2 contrats d'employés de la commune à partir du 1^{er} septembre 2018.

Commémoration du 8 mai :

Comme chaque année la commémoration de la victoire de 1945 a eu lieu au monument aux morts. Cette année deux discours officiels ont été prononcés : Le 1^{er} traditionnellement par Mr Daniel GUEGUEN, Maire et le second par une jeune fille du village Manon DUMEZ.

Ce bel hommage aux soldats de la Seconde Guerre Mondiale s'est terminé par le chant des Partisans et le rituel vin d'honneur en la salle St Rémi.



Samedi 2 juin : Animation bibliothèque

De 14h00 à 16h00, les enfants étaient invités à écouter la lecture d'albums et de kamishibaïs. Ils ont chacun fabriqué un cadre. Un goûter leur a été proposé à la fin de l'animation.



Samedi 16 juin 2018 :

7 bibliothèques de la CCLO ont participé au festival « Les Petites Bouilles » de Pierrefonds. Les résultats du rallye quizz organisé du 03 avril au 02 juin ont été dévoilés. Des lectures de kamishibaïs ou d'autres plus traditionnelles vous étaient proposées. Un stand d'ateliers créatifs : récup' livres, coloriages, tricot, crochet attendait également les plus manuels.



Samedi 23 juin : Résultats du Prix Ficelle

Le rendez-vous était donné ce samedi à la médiathèque de Margny-lès-Compiègne pour la proclamation des lauréats du Prix Ficelle 2018.

Catégorie 8/10 ans : Une histoire d'amour

Catégorie 6/7 ans : Poto le chien

Catégorie 3/5 ans : La soupe aux frites

Près de 4000 votes ont été comptabilisés sur l'ensemble des bibliothèques participantes



Dédicaces des auteurs présents



Jeudi 31 mai : Vote pour le Prix Ficelle

Les enfants des écoles sont venus voter pour leur album préféré. Un vrai suffrage était organisé et les élèves de CM qui en avaient émis le souhait ont tenu le bureau de vote en tant qu'assesseur ou Président. 3 catégories d'âges étaient en lice.

Samedi 16 juin : la Semelle Berneuilaise

Le 16 juin s'est tenue notre Assemblée Générale. Créée il y a une dizaine d'années, cette association qui compte 48 inscrits vous propose de découvrir notre belle région le samedi après-midi tous les 15 jours pour la modique somme de 10 € à l'année.

La Présidente
Chantal DAVID

06 82 07 58 02

Le planning est consultable en Mairie

Lundi 18 juin : Assemblée Générale de la Gymnastique Volontaire

Celle-ci a eu lieu le lundi 18 juin dans une très bonne ambiance et suivie d'un repas concocté par nos adhérents. Cette année 31 personnes sont venues entretenir leur forme et leur santé.

Un grand merci à la Mairie pour le prêt de la salle et à Christine GUIRAUD pour la gratuité de leur service, ce qui nous permet d'avoir un rapport financier correct.

Les cours reprendront le lundi 10 septembre 2018 à 18h15.

La Présidente

Dominique PALETTE 03 44 85 75 84

Vendredi 22 juin : La pieuvre Sportive



La saison se termine et nous avons organisé notre Assemblée Générale le 22 juin 2018 à la salle St Rémi, après une année positive suite à la reprise des cours au Complexe Sportif de Couloisy fin janvier. Pour les futurs et actuels adhérents nous vous attendons nombreux le lundi 10 ou le jeudi 13 septembre à 19h au Complexe Sportif de Couloisy. Possible également le jeudi 13 à 9 h à Cuise la Motte dans la petite salle des fêtes derrière la mairie. Pour nous rencontrer venez nous voir au Forum des Associations le 08/09/18 au Complexe Sportif de Couloisy ou aux horaires des cours précisés ci-dessus sachant que vous avez droit à 1 cours d'essai gratuit.

Notre site : <http://lapieuvre sportive.wixsite.com/gym60350>

On vous attend avec grand plaisir !!

La présidente

Brigitte GUEGUEN 06.83.20.45.01

En cette fin de printemps et début d'été, 3 courses cyclistes passaient au cœur de notre village.

La ronde de l'Oise le Samedi 09 juin

Une randonnée VTT le dimanche 17 juin



Paris-Chaunv le dimanche 24 juin

Manifestations prévues

- La commémoration du 14 juillet aura lieu à 11h00 au monument aux morts, place Saint Rémi, celle-ci sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

- La brocante de la Saint-Rémi

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire si vous souhaitez exposer à la brocante qui se déroulera le dimanche 16 septembre. La fiche d'inscription et les tarifs vous seront communiqués en mairie.

Informations diverses

- La benne à verre et la benne à vêtements qui se trouvaient rue du Galant ont été déplacées sur la place Saint Rémi, côté église.

- Depuis le 4 juin 2018 les horaires d'accueil du public de la brigade de gendarmerie d'Attichy sont les suivants : Le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

- Les établissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) s'adresse à tout jeune sans diplôme ou qualification professionnelle qui rencontre des difficultés à trouver un travail ou une formation. Ces centres offrent une structure qui accompagne ces jeunes de 18 à 25 ans dans une formation, pendant une durée de 8 mois environ, pour faciliter leur insertion professionnelle.

Centre EPIDE de Margny-lès-Compiègne

2317 rue Octave Buttin

60280 MARGNY LES COMPIEGNE

Tel : 03 44 83 68 00 Fax : 03 44 83 68 04

www.epide.fr

www.facebook.com/Epide-Margny-les-Compiègne

- Stationnement : Certains véhicules gênent « le passage » sur les trottoirs de la commune. Merci d'éviter ces difficultés.

Listes des Associations

ACPG-CATM	Président : Christian CALIPPE	03/44/85/26/93
ACCA	Président : Michel BATTON	06/25/26/00/12
Gymnastique Volontaire	Présidente : Dominique Palette	03/44/85/75/84
La Semelle Berneuilaise	Présidente : Chantal DAVID	06/82/07/58/02
Comité des fêtes	Président : Rémi PADIEU	06/84/55/91/71
Club des Aînés	Présidente : Claudine CIONI	03/44/85/76/38
Le Ciber	Présidente : Pascal NAVARRO	03/44/85/75/80
ACE	Responsable : Benoît LITTIERE	06/63/69/71/47
Tennis de table	Président : Olivier BOCHET	03/44/85/00/37
La Pieuvre Sportive	Présidente : Brigitte GUEGUEN	06/83/20/45/01
Les écoliers d'Henri	Présidente : Audrey DUMAST	03/44/97/37/28
L'Association Colombophile	Président : Bernard DUCATILLON	03/44/85/85/52
Sport pour tous	Présidente : Béatrice STEPHAN	03/44/42/43/06

